

Pénurie des matières premières : les entreprises de l'eau en danger

L'Union des Industries et Entreprises de l'Eau (UIE), qui rassemble 220 entreprises d'infrastructures et d'équipements du secteur de l'eau, s'inquiète face à l'augmentation du prix des matières premières depuis janvier 2021. Elle réclame une adaptation de la commande publique et privée concernant l'extension des délais de chantiers, en plus d'une répercussion des prix des matières premières dans les projets en cours.



Comme beaucoup de secteurs économiques, le secteur de l'eau n'est pas épargné par la « crise » actuelle des matières premières. Le décalage grandissant entre l'offre et la demande a pour conséquences l'augmentation des prix et l'allongement des délais d'approvisionnement. Une pénurie qui inquiète de plus en plus car elle retarde les chantiers et pose donc la question des pénalités... C'est pourquoi l'UIE alerte et recommande d'agir au plus vite avant que la situation ne se dégrade et devienne incontrôlable. Objectif : pérenniser l'activité des entreprises, notamment les TPE/PME qui jusqu'ici ont fait preuve d'une résilience exemplaire.

Une inflation jusqu'à 25% pour les matières premières

Acier, cuivre, zinc, bois, plastiques... ces matières premières essentielles à l'activité des industriels de l'eau ont vu leur prix s'envoler dès décembre 2020. Une situation qui tend à s'aggraver et qui aboutit à une hausse globale des prix de l'ordre de 5 à 25% en fonction des matières premières.

Cette dérégulation du marché s'inscrit dans un contexte économique et financier déjà très difficile en raison de la crise sanitaire et de ses impacts sur la commande publique et privée (de 25% inférieure au premier trimestre par rapport au niveau de 2019). Les entreprises les plus exposées à des arrêts d'activités sont à 90% des PME/TPE qui tentent de concourir à la relance économique souhaitée par tous et que le gouvernement appelle de ses vœux. « Nos TPE/PME sont à nouveau fragilisées par cette pénurie. Si nous voulons les préserver et assurer leur pérennité il faut se mobiliser et de façon très concrète » explique Jean-Luc Ventura, président de l'UIE (photo ci-contre).



Si aucun retour à la normale n'a lieu avant septembre, cette pénurie de matières premières entraînera de fortes conséquences : flambée des prix continue, délais de livraison rallongés, tensions sur la chaîne logistique et difficultés à honorer les commandes. Pour certains marchés, si les clauses de révisions des contrats le permettent, la répercussion des hausses



des prix des matières premières pourra se faire. Pour les autres, l'UIE considère l'inflation des prix comme facteur de déséquilibre de l'économie du marché devant être pris en compte par les maîtres d'ouvrage tant publics que privés, s'agissant de circonstances imprévues.

Dès lors, **Jean-Luc Ventura demande « la prolongation des délais d'exécution pour les marchés concernés en attendant un retour à la normale et une répercussion intégrale des augmentations des approvisionnements en matières premières. »**

Contact presse : Julien Marié | Tél : 06.64.99.56.79 | julien@instinctcom.fr

A propos de l'UIE : Fédération professionnelle qui réunit neuf syndicats de métiers du petit cycle de l'eau, du forage au traitement collectif et individuel des eaux usées, en passant par la production d'eau potable, la gestion des eaux de pluie et eaux pluviales, la fourniture d'équipements de transport et de stockage ou l'exécution de travaux de génie civil du domaine de l'eau et de l'environnement. A travers eux, elle représente 220 entreprises adhérentes, 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 1 à l'export et 15 000 collaborateurs au service, en France et dans le monde, des gouvernements, des collectivités locales, des industries, de l'agriculture et de l'habitat individuel.